



Un nouvel outil indispensable

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2010

N°239

LE MOT DU MAIRE

Où en sommes-nous avec le projet de résidence senior ?

Après près de quatre ans d'efforts, nous avons surmonté l'ensemble des multiples procédures administratives concernant ce projet. Enfin, le 16 juin dernier après avoir obtenu les derniers avis favorables de l'Etat, le permis de construire était accordé.

Or, peu après cette date, l'un de nos concitoyens a dans des formes tout à fait légales, déposé un recours gracieux contre cette autorisation d'urbanisme.

Simultanément cette même personne a adressé une réclamation à Monsieur le Sous-Préfet de Brignoles lui signalant un certain nombre de points qu'elle jugeait illégaux.

Le Sous-Préfet de Brignoles, suite à ce courrier, m'a indiqué qu'il n'aurait d'autre possibilité, conformément à la réglementation, que de déférer la décision au Tribunal administratif qui seul pourrait arbitrer sur le fond de l'opportunité de ce recours.

Compte tenu des délais imprévisibles et des incertitudes courtelinesques liés à une telle procédure, j'ai immédiatement, après concertation avec les services de l'Etat et le promoteur, fait le choix de retirer purement et simplement le permis de construire contesté. Celui-ci sera donc redéposé ultérieurement après réexamen des différents points avancés par le plaignant et notamment de ceux liés aux droits des sols, tels par exemple que ceux liés à l'un des chemins d'accès au projet.

En attendant cela, sachez qu'à ce jour la Commune n'a engagé aucune dépense propre sur ce projet mais que le recours engagé par un seul de nos concitoyens se traduit pour la Commune et les contribuables par une perte sèche de recette de plus d'un million d'euros sur deux ans, sans compter les recettes fiscales à venir.

Mais n'est-il pas vrai que quand on aime on ne compte pas ?

En conclusion, je comprends parfaitement les tenants et les aboutissants de cette affaire comme les motivations citoyennes de notre plaideur. Je partage donc tout à fait son souci remarquable d'appliquer la loi en dehors de tout intérêt particulier ceci avec la plus grande rigueur.

Jean-Pierre MORIN

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages. Vente ou dépose d'objets divers. Ouvert le mercredi de 14H à 18H et le samedi de 9H30 à 11H30

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA Tél. 04.94.33.97.51 La prochaine permanence aura lieu les Vendredis 1, 15 et 29 octobre 2010, en Mairie de 14H. à 16H.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08. Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11H. à 12H.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H.

Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » :

Les Mardis 20 et 27 octobre 2010

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés

Tél. 0820 200 189 Permanence : BRIGNOLES

Cité Administrative, Rue des déportés

Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, 4 avenue Foch Brignoles. Pour renseignements ou rendez-vous tél. au 04.98.05.93.81.

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9H à 12H. Le Mercredi de 14H à 17H.

Tél. : 04.94.72.27.40

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi de 9h à 11h30.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Police Municipale

Numéro : 06.08.80.45.82

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult :

04.94.04.89.33

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :

08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale Brigade de La

Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

URGENCES Pompiers : 18, Samu : 15



Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Le Centre de Toulon vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles : Bureau Info Jeunesse (tél. 04.98.05.12.69)

-CIRFA TERRE le 06/10 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

le 20/10 de 14h à 16h

-CIRFA MER le 13 octobre de 9h à 11h30

-CIRFA AIR le 13 octobre de 13h30 à 17h

A Garéoult : Bureau Info Jeunesse (tél. 04.94.80.94.90)

-CIRFA MER le 20 octobre de 14h à 16h45



QUALITE DE L'EAU DE BOISSON

Analyses du 09/08/2010

de l'Agence Régionale de Santé

Eau d'alimentation conforme aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur en ce qui concerne les paramètres mesurés.



FLASH INFO

pour les internautes

Dès à présent vous pouvez consulter le bulletin municipal du mois en cours sur le site de la mairie à l'adresse ci-après : «www.ste-anastasie.fr»

Chronique municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2010

N°10/43 : Budget communal – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement :

6155 Entretien biens mobiliers	+ 100.00 €
6227 Frais d'actes, de contentieux	+ 6 000.00 €
6236 Catalogues et imprimés	+ 1 000.00 €
6458 Cotisations autres organismes	+ 6 000.00 €
675 Valeur comptable immob. cédées	+ 0.15 €
676 Dif. sur réal trans. en investissement	+ 299.85 €
022 Dépenses imprévues foncion.	-13 400.00 €

Recettes d'Investissement :

10223 Taxe locale d'équipement	- 860.00 €
192 Plus value cession d'immo	+ 299.85 €
2182 Matériel de transport	+ 0.15 €
2802 Amort des immob incorporelles	+ 560.00 €

Dépenses d'Investissement :

Opération 11 : Travaux d'aménagement de l'ancienne cave coopérative

2135 Installations générales	+ 7 500.00 €
2313 Immo en cours de construction	- 7 500.00 €

Opération 17 : Divers travaux communaux

2151 Réseaux de voirie	+ 16 000.00 €
2152 Installations de voirie	- 16 000.00 €

Opération 23 : Acquisitions foncières

2111 Terrains nus	+ 18 000.00 €
-------------------	---------------

Opération 46 : Rénovation ancienne mairie

2313 Immo en cours de construction	- 18 000.00 €
------------------------------------	---------------

Opération 50 : Rénovation du terrain de football

2135 Installations générales	+ 45 000.00 €
2313 Immo en cours de construction	- 45 000.00 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

N°10/44 : Emprunt au Crédit Agricole

Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt de 100 000 € auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 3.44 %, sur une durée de 20 ans.

N°10/45 : Application du régime forestier

Etant donné que la surface prise en compte pour l'application du régime forestier de 66 ha 03a n'est pas conforme au relevé de propriété, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la distraction du régime forestier de l'ancienne surface de 66 ha 03 a parcelle n°C1 quartier le Défens et d'application du régime forestier sur la nouvelle surface 64 ha 59a 30 ca parcelle n°C1 le Défens.

N°10/46 : Renouvellement de ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole

Comme chaque année le Conseil Municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie de 30 000 € au Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur.

N°10/47 : Création d'une régie de recette pour la perception des frais de fourrière animale et de droit de place

Le Conseil Municipal décide de créer une régie de recette regroupant la perception des frais de fourrière animale et de droits de place.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Claude DUCHEMIN informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux du restaurant scolaire et du P.L.U..

Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal des points suivants : Projet du Gaou de Vie, Rue Alphonse Daudet, le SIVU de la Loube, le SIVED : la procédure de transfert est en cours, Fête du village.

TOUR DE TABLE

M ETIENNE nous indique que le lampadaire du quartier Rebouillon ne fonctionne plus.

JP MORIN demande à **M ISTRIA** de prévoir sa réparation lors du prochain passage de l'entreprise *Pothonier*.

M RAYNAUD nous signale que deux arbres sont tombés dans la rivière aux Vignarets.

JP MORIN : va intervenir auprès du SIVU de la Loube de le faire.

M CHAUSSIN s'interroge sur le commencement des travaux à la salle polyvalente concernant le remplacement des baies vitrées.

JP MORIN : Les travaux sont prévus fin septembre.

DEBROUSSAILLAGE DES VOIES PUBLIQUES...

Périodiquement nous rappelons dans ces pages l'obligation faite aux riverains des voies publiques de contenir la végétation poussant sur leur propriété au droit de leur clôture (haies).

En dépit de nombreux rappels, cette règle n'est pas respectée, ce qui logiquement devrait entraîner des procédures de police.

Personne ne souhaitant vraiment en arriver à ces extrémités, nous envisageons les procédures suivantes :

1-Les chemins seraient traités « un par un ». Par exemple en commençant par le Chemin de Bertrand Marin ;

2-L'annonce en serait faite dans le bulletin du mois précédent de façon à permettre aux riverains de réaliser les travaux les concernant ;

3-Le mois suivant les services techniques communaux procéderaient à la taille « à l'épaveuse » (comme la D.D.E.) des haies et branchages jusqu'à hauteur suffisante (environ 3 mètres) ;

4-Evidemment, ce serait aux riverains de faire le choix qui les concerne ;

5-Puis, nous parcourrions ainsi tous les chemins du village.

Qu'en pensez-vous ?





- REPAS DE NOEL

Les vacances d'été viennent à peine de se terminer qu'il faut déjà se projeter dans un avenir très proche, celui de la fin de l'année. Donc, reprenez dès à présent la date du 9 décembre pour un moment de convivialité autour du traditionnel repas de Noël offert à toutes les personnes de 70 ans et plus et résidant dans la commune. Une invitation vous sera envoyée courant octobre/novembre. Si à cette date vous n'avez aucun courrier signalez-le à la mairie. D'autres informations vous seront communiquées dans le prochain bulletin.

- RSA Jeunes

Un décret du 25 août étend le Revenu de Solidarité Active (RSA) aux jeunes de moins de 25 ans à compter du 1er septembre 2010. Outre les conditions d'âge les demandeurs doivent avoir effectué au cours des 3 années précédant la demande une activité professionnelle pendant au moins 2 ans et représentant au moins 3214h. Dans l'immédiat, l'instruction des dossiers est assurée par la CAF ou la MSA pour les allocataires du régime agricole.



USAGE DU FEU DEBROUSSAILLEMENT

Pour l'heure, les feux sont strictement réglementés.

L'incinération des végétaux coupés est autorisée à compter du 1er OCTOBRE, sous réserve de respecter les conditions suivantes : vent inférieur à 40 km/h ; pas de foyer sous les arbres ; bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers ; surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle de l'extinction à tout moment ; extinction totale par noyage en fin d'opération ; s'assurer de l'extinction complète en partant.



DECHETS DES MENAGES

Aujourd'hui et ceci depuis le 7 juillet 1973 la collecte et le traitement des déchets ménagers sont gérés par le Syndicat Intercommunal de l'Issole regroupant les communes de Sainte-Anastasia et de Forcalqueiret. Le Président de ce syndicat est le Maire de Sainte-Anastasia. Or, après de longs débats ces deux communes ont décidé dans un souci d'efficacité et de meilleure gestion environnementale de transférer cette compétence au Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Enfouissement des Déchets (S.I.V.E.D.) par le canal de la Communauté de Communes du Val d'Issole qui en percevra le financement. Cette opération administrative s'est effectuée d'un commun accord afin de permettre à la Communauté de Communes d'obtenir un nouveau financement public pérenne d'environ 190 000 € par an de dotation de l'Etat.

Dans la pratique :

Il a été convenu que sur le terrain, rien ne devrait changer, tant pour le personnel que pour les usagers et que par ailleurs l'actuelle déchetterie située à Forcalqueiret resterait en fonction.

Seul devrait donc être perceptible l'apposition du sigle SIVED sur les véhicules et sur les supports de communication. Quant au coût pour l'utilisateur il ne devrait pas être sensiblement modifié sauf à tenir compte de nouveaux impératifs environnementaux.

Quant au Syndicat de l'Issole il poursuivra sa fonction la plus ancienne, c'est-à-dire celle de sa compétence en alimentation en eau potable des communes de Forcalqueiret et de Sainte-Anastasia.

Nous vous tiendrons naturellement informés des détails pratiques de ces changements et des coordonnées de vos nouveaux interlocuteurs.

Jean-Pierre MORIN,
Président du Syndicat de l'Issole



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont à déposer en mairie avant le 31 décembre.

Pièces à fournir : Imprimé à retirer en mairie, Carte nationale d'identité, Justificatif de domicile.

Si vous êtes déjà inscrit dans une autre commune, la radiation s'effectuera automatiquement dès votre inscription à Ste-Anastasia/Issole.

COLLEGE Pierre GASSENDI
Chemin de Fontaine de Ricaud 83136
Rocbaron

INFORMATION

DIPLOME NATIONAL DU BREVET
SESSION JUIN 2010

Les relevés de notes sont à retirer au collège,
tous les jours de 8H à 16H - sauf le mercredi de
8H à 11H30



104 rue Orvès - 83000 Toulon
T.04 98 004 540 - F.04 98 004 544



LE PAPIMOBILE



L'INFORMATION : LE PAPI



Personnes
Agées
Point
Information



Nous serons présents sur le marché de Garéoult,
Place du Général De Gaulle (en face de la Poste)
pour répondre gracieusement à toutes vos
questions les mardis 05 octobre, 02 novembre et
07 décembre.



DE PROFONDIS

L'Avenue Général de Gaulle est bordée d'arbres centenaires, marquant l'entrée du village entre les premiers bâtis et la vallée de l'Issole.

Ces frênes et ce micocoulier vénérables constituent un élément fort de notre patrimoine et chacun de nous y est fortement attaché.

Cependant ce patrimoine est vivant et à la différence des vieilles pierres il naît, il vit et il meurt.

Récemment des riverains Sud ont signalé le risque sécuritaire que représentait cette magnifique végétation pour leur propriété en contrebas de la route et nous devons en tenir compte.

Alors comment faire ? Tailler bien-sûr, tout en sachant qu'à terme ces amputations condamneront ces arbres à une mort certaine.

Après un examen attentif des avis autorisés, nous avons fait le choix difficile de rabattre trois de ces frênes et micocouliers à environ 10 mètres de hauteur de manière à assurer la sécurité des riverains.

Mais disons-le franchement, dans quelques années aucun d'eux n'y survivra.

Pour assurer la relève nous maintiendrons le maximum de végétation poussant sur le talus sud afin de favoriser la pousse d'autres jeunes arbres.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La phase de diagnostic (c'est à dire l'étude des lieux est en cours).

Elle se poursuit aujourd'hui par la réalisation d'un schéma d'assainissement sur l'ensemble des terrains à vocation constructible. D'autres études suivront, par exemple, sur les risques majeurs (incendie, inondation ou écoulement pluvial...).

Ces étapes précéderont donc l'examen des premières hypothèses.

Il faut donc laisser le temps au temps...

TRAVAUX DU MOIS

- Début des travaux de construction du nouveau restaurant scolaire (terrassement) ;
- Mise en place de barrières bois délimitant le Parking des Ferrages ;
- Tonte des espaces verts et début d'élagage
- Réparation partielle du chemin de Pécaussier ;
- Poursuite des travaux de réfection de la pelouse du stade de football et mise en place d'une clôture électrique (anti sangliers).

DIVERS : Les terres issues du terrassement de fondation du futur restaurant scolaire sont provisoirement mises en dépôt au pré de Naple. Elles seront écoulées ultérieurement.

CONCERT DE FIN DE STAGE DE LA « LYRIC'S COMPANY »

Le dimanche 29 août 2010, c'est devant un public conquis que les « élèves » d'Irina Karpovitz ont interprété, seuls ou en groupe, quelques morceaux choisis parmi les grands classiques de l'opéra et de l'opérette. Félicitations aux interprètes qui ont su maîtriser leur trac pour donner un concert de qualité.



La vie associative



ARTS'TASIE à vos pinceaux !!!

Après l'été où chacun a fait le plein d'idées de peinture, les activités d'Arts'Tasie reprennent.

L'atelier peinture adultes ouvre ses portes le jeudi 15 septembre à 14H. Que vous soyez débutant ou peintre un peu plus confirmé, c'est dans une ambiance détendue et amicale, que sur les conseils de Sylvie vous progressez. L'atelier peinture pour les enfants de 6 à 12 ans sera ouvert à partir du Mercredi 22 septembre à 14H. Les enfants seront accueillis par des peintres dévoués d'Arts'Tasie qui durant une heure leur prodigueront leurs conseils pour une somme modique : 7 € par mois.

Les 22, 23, 24 octobre se tiendra l'Exposition de peinture d'Arts'Tasie à la salle polyvalente de Ste-Anastasia. Cette exposition est ouverte à tous : membres d'Arts'Tasie ou peintres amateurs de la région : renseignements au 04.94.59.85.35.

Le vernissage de cette exposition aura lieu le vendredi 22 octobre à 18H, et l'entrée sera gratuite le vendredi à partir de 17H et les samedi et dimanche 23 et 24 de 10 H à 18 H.



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Comité de Ste-Anastasia

Le comité remercie les donateurs et les clients de la Boutique pour leur geste de générosité envers les sinistrés des inondations de Draguignan. Le 16 octobre 2010 à partir de 12h30 à la salle polyvalente repas « moules frites ». D'autres part « Grande vente devant la Boutique » le samedi 23 octobre de 9h à 14heures



Photo des enfants du comité de Ste Anastasia avec leur accompagnatrice pour l'envoi de 40000 enfants pour la journée mondiale des J O V à Paris le 19 aout 2010.

«MOULES FRITES» Samedi 16 octobre 12h30

Salle polyvalente

**Apéritif, Moules frites, Tarte tropézienne,
Animation « Gégé »**

Tarifs : adulte 17 € moins de 10 ans 10€. Réservation avant le 9 octobre: tél. 06 08 54 92 51 - Inscriptions : tabac, boulangeries, épicerie du village



CLUB DES CIGALES

Les activités du Club ont repris ou vont reprendre soit au local, soit à l'ancienne mairie selon le calendrier ci-après :

Lundi à 17h: cours de français pour les concitoyens étrangers – ancienne mairie, rue Notre-Dame
Ces cours de français destinés aux étrangers pourraient avoir lieu, comme chaque année, si le nombre de participants le justifiait et seraient basés essentiellement sur le langage parlé (questions, conversations...).

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter à l'ancienne mairie (salle du conseil) le lundi 11 octobre à 17 H.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 04.94.72.24.34 ou s'adresser à la Mairie (Madame BRETON, 1er étage). Marie LAURENT

Mardi à 17h30 : cours d'anglais – local des Cigales, rue Alphonse Daudet

Mercredi à 14h30 : Atelier « Travaux d'aiguilles » - local des Cigales, rue Alphonse Daudet

Jedi à 14h30 : Jeux de société (tarot –belote- scrabble-sudo-ku....) – local des Cigales, rue Alphonse Daudet

Vendredi de 14h à 17h : Atelier « Peinture » - local des Cigales, rue Alphonse Daudet

Reprise des cours le vendredi 1er octobre avec un nouveau professeur

Vendredi de 17h à 18h cours d'Italien et de 18h à 19 h conversation – ancienne mairie ; rue Notre-Dame
Cours d'informatique les mardi, mercredi, jeudi après-midi, ancienne mairie, rue Notre –Dame
Notez également que deux nouvelles activités vous sont proposées :

Peinture sur porcelaine, le lundi après-midi – au local des Cigales

Boutis, le mercredi après-midi – au local des Cigales

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces activités, faites-vous connaître en téléphonant à la présidente au 04 94 72 21 98.

D'autre part, notez que lors de l'**Assemblée Générale qui se tiendra le 9 octobre à 14h30 à la salle polyvalente**, vous pouvez encore venir vous inscrire pour participer à l'une ou l'autre de nos activités.

Pour les manifestations programmées d'ici à la fin de l'année à savoir

- Goûter dansant le dimanche 7 novembre 2010 à 14h30 – salle polyvalente ;

-Journée fruits de mer à Bouzigues, le 27 novembre 2010 (option 10 places) : Prix 60 €

- Spectacle « Symphonic Mania » le 11 décembre à 20h30 au Zénith de Toulon

les réservations seront prises jusqu'au 15 octobre 2010 au 04 94 72 21 98



**FORUM des ASSOCIATIONS
le 04 septembre 2010**

Comme chaque année le Forum a connu un franc succès et les inscriptions dans les différentes associations du village laissent présager une activité dense tout au long de l'année.



CLUB DANSE TASIE

Et oui ! la 10ème rentrée est faite .

Après un forum des Associations qui a tenu ses promesses, un grand nombre de danseurs se sont inscrits pour apprendre la danse de Société (tango, passo, chacha, valse, rock, boléro, boston,

fox trot, quick etc....).

Si vous aussi vous aimez danser pourquoi ne pas apprendre dans une ambiance ludique et conviviale, que vous ayez un partenaire ou pas le CLUB DANSE TASIE vous propose des cours avec son professeur CAROLINE THEVENET.

Du débutant au confirmé (4 niveaux différents) : Mardi débutants et niveau 1, Mercredi à Ste Anastasie niveau 3 et 4.

La surprise fut encore plus grande en JAZZ pour les enfants de 4 à 14 ans et adultes qui se sont inscrits malgré une rentrée tardive qui se fera le lundi 4 et mercredi 6 octobre.

N'oublions pas la Sévillana qui reprend à la même date.

N'hésitez pas à nous rejoindre il n'est pas trop tard. Pour tous renseignements Yolande : 04 94 72 29 81

Site : www.ste-anastasie.fr



**LES ONIX DE
SAINTE-ANASTASIE**

Les Onix ont repris le chemin des entraînements !

Le groupe commence à construire les nouvelles chorégraphies, sur de nouvelles musiques.

Si vous voulez découvrir ou faire découvrir un sport plein de charme et de dynamisme, n'hésitez pas à rejoindre les Onix qui vous attendent tous les samedi matin de 10h à 12h à la salle polyvalente.

Le bureau



**JUDO CLUB STE-
ANASTASIE**

Judo Club

Le club de judo de Ste Anastasie a repris ses cours dans la salle de l'ancienne école primaire où les enfants se retrouvent tous les mercredis de 15h à 16 h, le vendredi de 17h à 18h. Les habitués sont contents de se retrouver et heureux d'accueillir les nouveaux arrivants.

Il est toujours possible de venir nous rejoindre aux heures de cours où Claude le professeur vous permettra de faire un essai gratuit.

Pour tout renseignement, contacter Corinne la trésorière au 06.74.88.35.12

A bientôt sur le tatami

Le bureau

TASIE



**GYM-DANSE
INFORMATION**

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le cours des petits ne pourra pas être assuré.

La Présidente -
Evelyne BAUDU

La vie au village

PETITES ANNONCES

-URGENT recherchons dame avec expérience pour garde d'enfants : le mercredi journée + 2 ou 3 soirées par mois + 2 à 3 nuits par mois.

Tél : 06.30.92.30.43

-Assistante maternelle sur Ste-Anastasia : 2 places de libre pour septembre. Pour plus de renseignements : Tél : 04.94.78.64.01 ou 06.71.76.94.19

-BABY SITTING : Jeune fille sérieuse, 18 ans, lycéenne, véhicule personnel, grande disponibilité, propose garde d'enfants après l'école, le soir ou le week-end.

Se renseigner au : 06 50 28 93 63.

-A vendre salle à manger en chêne massif : table 200 €, 6 chaises 250 €, armoire 250 € et une armoire de télévision en chêne 100 €.

Pour tout renseignement contacter M Tropchaud, 238 Chemin des Fabres à Ste-Anastasia au

Tél. : 04.94.72.20.36 ou 06.21.45.46.77

-Vend pour bassin aquatique : plusieurs plantes en terre + une trentaine de poissons rouges, blancs et bleus + un filtre «filtoclear 3000».

L'ensemble 50 €

Tél : 04 94 72 20 58

-Professeur bilingue offre des cours pour jeunes et adultes en anglais pour études scolaires et particulières. Cours pour toutes raisons et passions (business, conversation, cinéma, théâtre, littérature). Professeur originaire du Royaume-Uni et diplômé « CELTA » (Cambridge).

Services de relecture et traduction aussi offertes. Cours : 15 € à l'heure

Contact : 04.94.04.26.65 – Alexander Knupffer (skype)

Courriel : alex@radcot.com

-Vend 6 chaises en hêtre massif. Etat neuf, couleur vert grisé (presque blanc). Valeur 620 € l'unité (La Redoute) vendues 30 €, soit 180 € les 6.

Tél : 04 94 72 20 58

Le Carnet de Sainte-Anastasia sur Issole

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d'Alizée BRUN née le 24 août dernier.

Toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Mariage :

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Madame Mary BAUDU et de Monsieur Mathieu PETER célébré le 11 septembre 2010.

Toutes nos félicitations aux époux.

Décès :

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Monsieur Bruno FRANZ survenu le 18 août, ainsi que le décès de Monsieur Marcel BEAU, survenu le 29 août.

Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

Souvenir :

La famille COLON vous informe qu'une messe sera célébrée le dimanche 10 octobre à Sainte-Anastasia en hommage à Gilbert COLON décédé le 9 octobre 2009.

Les Poètes de Sainte-Anastasia

Voici ma main, elle a cinq doigts
en voici deux en voici trois
le premier ce Petit Bonhomme
C'est le gros Pouce qu'il se nomme
l'index, qui montre le chemin
est le second doigt de la main
entre l'index et l'annulaire
le majeur paraît un grand frère
l'annulaire porte l'anneau
avec sa bague il fait le beau
le minuscule auriculaire est le
plus petit des cinq frères.

Poème écrit par Mme Madeleine
Brun épouse Nadal 87 ans
Ste-Anastasia

L'ISSOLE AU CENTRE DE TOUTES LES ATTENTIONS

Pour que l'Issole soit plus propre, plutôt qu'émettre un vœu pieu, ils ont relevé les manches pour la sixième année consécutive.

Les organisateurs, en l'occurrence la municipalité, la société de pêche, les enseignants, les associations, le SIVED, étaient satisfaits.

Il est vrai que l'opération nettoyage du lit de la rivière sur le territoire communal



est bien rodée. Tôt dans la matinée, les volontaires à partir de 7 ans se sont munis de gants, sacs et boîtes pour récupérer des débris qui, hélas, dénaturent le joli cours d'eau. A l'issue de l'effort et avant un apéritif bio offert par la commune, plusieurs interventions ont permis une analyse positive de la matinée.

Comme chaque fois, Georges Olivari, Directeur de la Maison régionale de l'eau à Barjols, a souligné l'importance d'une rivière propre. Le Directeur de l'école, Gérard Conti, a présenté le travail scolaire sur le sujet de l'eau potable et l'assainissement tandis que Mathieu Bonnefoy, conseiller municipal et professeur agrégé de Nature et environnement, a insisté sur les bienfaits de pareil engagement. Le mot de la fin revenait au Maire, Jean-Pierre Morin : « Je suis heureux de cette mobilisation des amoureux de notre rivière. Je constate avec une immense satisfaction que, d'année en année, la récolte est de moins en moins importante (...) mais il faudra quand même renouveler l'opération l'an prochain... ».

Vincent TIVOLI – Var-Matin du
22/09/2010

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

-Samedi 9 octobre :
Assemblée Générale du Club des Cigales
Salle Polyvalente – 14 h 30
-Vendredi 15 octobre :

Assemblée Générale de la chorale
Salle Polyvalente – 18 h
-Samedi 16 octobre :
Repas "Moules Frites" organisée par le Secours Populaire

Salle Polyvalente – 12 h
-Samedi 23 et Dimanche 24 octobre :
Exposition du Club Arts'Tasic
Salle Polyvalente

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasia